



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23108874

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 AOÛT 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0451 042 971**

Nom

(en entier) : **BAUWENS ROGER**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.A.**

Adresse complète du siège : **Avenue du Commerce 11, 7850 ENGHEN**

Objet de l'acte :

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 JUIN 2023

L'assemblée se réunit au siège de la société, Avenue du Commerce, 11 à 7850 ENGHEN, à 11h.

La liste des présences est ci-annexée.

Toutes les parts sociales étant présentes ou représentées, il n'y a pas lieu de vérifier la régularité des convocations et l'assemblée peut délibérer valablement.

L'assemblée constitue son bureau comme suit :

- Thierry CARLIER, Président de séance
- Charles DANCOT, Administrateur.

Participent également à l'assemblée, le nouvel actionnaire, la S.A. SOGECAM, représentée par Jérémy CLOQUETTE, administrateur-délégué.

I. Assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour est établi comme suit :

- 1) Démission d'administrateurs.
- 2) Décharge aux administrateurs démissionnaires de leur mandat pour l'exercice en cours
- 3) Nomination de nouveaux administrateurs
- 4) Divers.

1) Démission des administrateurs

Faisant suite à la cession, intervenue ce jour par les actionnaires de la société BAUWENS ROGER S.A. à la S.A. SOGECAM, les administrateurs de la société, Messieurs Thierry CARLIER et Charles DANCOT présentent leur démission de leur mandat d'administrateur.

Le nouvel actionnaire accepte ces démissions.

2) Décharge aux administrateurs de leur mandat pour l'exercice en cours jusqu'à ce jour
Celle-ci est votée à l'unanimité.

3) Nomination de nouveaux administrateurs

L'assemblée procède à la nomination de nouveaux administrateurs en la personne de :

- Jérémy CLOQUETTE
- Capital & Croissance SC, représentée par Gilles KOESTEL, administrateur

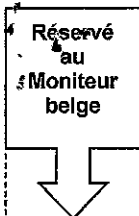
-

4) Divers

L'assemblée procède à la nomination de deux mandataires sociaux, MM Thierry CARLIER et Charles DANCOT, chargés d'assurer la transition.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



L'assemblée générale mandate Fiduciaire Emaxis SRL, représentée par Edouard Dieudonné, aux fins de procéder à toutes démarches éventuelles liées à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge et à la Banque Carrefour des Entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée 11h30.